



MARIAGE FRANCO ALGERIEN ccam

Par **marmat**, le **24/01/2013** à **09:16**

bonjour je suis francaise et mon futur mari algerien, j'aurai aimer savoir combien de temps sa mais pour avoir une reponse pour la date pour passé le ccam? faut il un papier de mariage mixte? qu'elle genre de question on vous pose dans le ccam? nest on obligé d'etre en algerie pour passé le ccam? impossible d avoir le consulat ou l ambassade au telephone. merci.

Par **citoyenalpha**, le **24/01/2013** à **11:55**

Bonjour
voici un lien où vous trouverez toutes les informations : <http://alger.ambafrance-dz.org/L-etat-civil-des-Francais-le,2613>
Exemple de questions : <http://www.mariage-franco-marocain.net/article-23760292.html>
Vous n'êtes pas obligé de vous rendre en Algérie pour obtenir le CCAM cependant la procédure sera plus longue et l'agent consulaire sera plus soupçonneux quand à la réalité de vos liens.
Restant à votre disposition.

Par **marmat**, le **24/01/2013** à **12:18**

ok je vous remercie beaucoup pour vos reponse.